

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1314

présenté par

M. Lurton, M. Cinieri, M. Cattin, M. Door, M. Ferrara, M. Hetzel, M. Saddier, Mme Louwagie,  
Mme Beauvais et M. Bazin

-----

**ARTICLE 12 QUINQUIES**

Compléter la première phrase de l'alinéa 8 par les mots :

« ou avant cette date si le schéma de cohérence territoriale a été adapté à ces dispositions ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de précision vise à permettre une entrée en vigueur immédiate des SCOT adaptés au nouveau dispositif, sans remettre en cause, au plan général, la date d'entrée en vigueur en 2020.